



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 16 janvier 2024 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 2 Monsieur Marc Cloutier
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin

Madame Mélanie Raymond, conseillère au siège numéro 6 est absente.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Marc Doyon.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et visioconférence.

125491-01-2024

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 28 : Autres points à l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 12 DÉCEMBRE 2023 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023

LÉGISLATION

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 637-2023 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS (2024)
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 639-2023 CONCERNANT LA TAXATION 2024
6. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
7. BLANCHETTE VACHON, S.E.N.C.R.L. – VÉRIFICATION EXTERNE – MANDAT AUDIT 2023



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

8. RESPONSABILITÉ DES ÉLUS – MODIFICATION DE LA
RÉSOLUTION 125312-06-2023

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9. DÉROGATION MINEURE – 320, ROUTE 271 – LOT 4 699 150
10. DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS – OCTOBRE,
NOVEMBRE, DÉCEMBRE
11. MODIFICATION DU PLAN DE GESTION DES EAUX
PLUVIALES – FIRME WSP – ACCEPTATION DE
PROPOSITION

PERSONNEL

12. RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE – MODIFICATION
DE CONTRAT

FINANCES

13. LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA
MUNICIPALITÉ
14. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-BENOÎT-
LABRE (CDE)
15. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES
RIVERAINS DU LAC-RAQUETTE
16. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES
RIVERAINS DU LAC-AUX-CYGNES (ARLAC)
17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISE AUX NORMES –
INSTALLATION SEPTIQUE – LOT 4 698 992
18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISE AUX NORMES –
INSTALLATION SEPTIQUE – LOT 4 698 300
19. ANNULATION – COMPTE À RECEVOIR
20. CHEMIN DE LA CEINTURE – ESTIMATION POUR LE
DÉPLACEMENT DES POTEAUX DE TELUS –
ACCEPTATION
21. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU RÉSEAU LOCAL –
AIDE FINANCIÈRE 2023-2024 REÇUE
22. AUTORISATION DE PAIEMENT – GARAGE DONALD
BOUCHER INC.
23. COMPTES DU MOIS

LOISIR – CULTURE – SANTÉ BIEN-ÊTRE

24. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN FINANCIER
ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES CULTURELS –
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-
SARTIGAN (MRC)



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

TRAVAUX PUBLIC

N° de résolution
ou annotation

25. DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – MUNICIPALITÉ DU LAC POULIN

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE - SÉCURITÉ CIVILE

26. SERVICE DES INCENDIES – ACHAT DES IMMOBILISATIONS 2024 – AUTORISATION D'ACHAT AU DIRECTEUR INCENDIE

27. CORRESPONDANCE

28. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

28.1 AVENANT 1 – MANDAT ENGLOBE – ANALYSE MINÉRALOGIQUE

28.2 SOUFFLEUSE À NEIGE OTJ – ACCEPTATION DE SOUMISSION

29. RAPPORT DES COMITÉS

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

31. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125492-01-2024

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 12 DÉCEMBRE 2023 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2023, de la séance extraordinaire du budget du 12 décembre 2023 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux des séances susmentionnés, comme rédigés, par madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière.

125493-01-2024

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 637-2023 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS (2024)

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le règlement numéro 637-2023 concernant le traitement des élus pour l'année 2024.

125494-01-2024

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 639-2023 CONCERNANT LA TAXATION 2024

Il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le règlement numéro 639-2023 concernant la taxation 2024.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

6. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX

Ce point est reporté.

125495-01-2024

7. BLANCHETTE VACHON, S.E.N.C.R.L. – VÉRIFICATION
EXTERNE – MANDAT AUDIT 2023

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. pour les audits 2023.

Le conseiller monsieur Louis-David Bonin a mis sa dissidence sur ce point.

125496-01-2024

8. RESPONSABILITÉ DES ÉLUS – MODIFICATION DE LA
RÉSOLUTION 125312-06-2023

Considérant que les membres du conseil désirent modifier le partage des responsabilités suivant l'arrivée en poste de monsieur Louis-David Bonin ;

Considérant que les conseillers souhaitent la création d'un nouveau comité au nom de « Comité du matériel roulant municipal » ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 125312-06-2023 pour assigner les responsabilités suivantes aux élus actuels :

- Maire suppléant : Monsieur Marc Cloutier
- Régie intermunicipale du
Comté de Beauce-Sud (RICBS) : Monsieur Jonathan Pépin et
Monsieur Jean-Marc Doyon, substitut
- Travaux publics : Monsieur Jonathan Pépin et
Monsieur Marc Cloutier, substitut
- Corporation de développement
Économique de St-Benoît-Labre (CDE) : Monsieur Jean-Marc Doyon
- Comité consultatif d'urbanisme : Madame Ginette Lessard
- Comité démolition d'immeubles : Monsieur Claude Fournier,
Madame Mélanie Raymond,
Monsieur Marc Cloutier et
Monsieur Jonathan Pépin, substitut
- Service des loisirs et comité de l'OTJ : Madame Mélanie Raymond
- Comité de la ruralité / politique
Familiale / MADA / Réseau biblio : Monsieur Claude Fournier et
Madame Mélanie Raymond, substitut
- Syndicat : Madame Ginette Lessard
- Sécurité publique : Monsieur Jean-Marc Doyon
- Comité des actifs : Madame Ginette Lessard,
Monsieur Marc Cloutier et
Madame Mélanie Raymond
- Comité des riverains : Monsieur Marc Cloutier
- Comité du matériel roulant municipal : Monsieur Louis-David Bonin



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

9. **DÉROGATION MINEURE – 320, ROUTE 271 – LOT 4 699**
150

Ce point est reporté à la prochaine séance.

10. **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS**

Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la liste des permis émis pour les mois d'octobre, novembre et décembre, la valeur totale desdits permis s'élève à six cent cinquante-deux mille cinq cent dollars (652 500,00\$).

125497-01-2024

11. **MODIFICATION DU PLAN DE GESTION DES EAUX**
PLUVIALES – FIRME WSP – ACCEPTATION DE
PROPOSITION

Considérant le changement de réglementation entre le moment où les plans ont été préparés en 2020 et le dépôt de la demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;

Considérant qu'ils nécessitent maintenant que la gestion des eaux pluviales ainsi que les autorisations applicables soient réalisées auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la firme WSP à faire les modifications aux plans et accepter les honoraires supplémentaires de treize mille huit cent dollars (13 800,00\$), plus taxes.

125498-01-2024

12. **RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE –**
MODIFICATION DE CONTRAT

Considérant que madame Jessica Fortin-Barbe est sous contrat avec la municipalité pour le poste de responsable de la Bibliothèque l'Envolume ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat de service de madame Jessica Fortin-Barbe avec une augmentation de 2,8 % comme tous les autres employés municipaux, le tout rétroactivement au 1^{er} janvier 2024.

125499-01-2024

13. **LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA**
MUNICIPALITÉ

Considérant qu'un avis de rappel a été transmis aux payeurs retardataires accompagné de la résolution 125464-12-2023 les avisant que leurs noms apparaîtront sur la liste des contribuables endettés envers la municipalité pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires si leur solde de l'année 2023 n'est pas acquitté avant le 10 janvier 2024;

Considérant que comme prévu, ladite liste exigé par l'article 1022 du *Code municipal du Québec* est déposée au conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre un 2^e avis de rappel aux contribuables en défaut



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

de paiement des taxes municipales et/ou scolaires, d'exiger le paiement complet avant le 2 février 2024, après cette date, les noms des personnes endettées seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan en vue de la vente pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires et une pénalité de cinq cents dollars (500,00\$) s'ajoutera automatiquement sur leur compte.

125500-01-2024

14. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-BENOÎT-LABRE (CDE)

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre a reçu une demande d'aide financière de la part de la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre (CDE) pour l'année 2024 ;

Considérant que la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre (CDE) demande une aide financière de cinquante mille dollars (50 000,00\$) présentement et de garder en réserve cinquante mille dollars (50 000,00\$) supplémentaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande d'aide financière et de verser le premier cinquante mille dollars (50 000,00\$) à la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre (CDE).

125501-01-2024

15. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-RAQUETTE

Considérant que l'Association des riverains du Lac-Raquette (ARLR) demande une aide financière de trois mille dollars (3 000,00\$) plus inflation si possible ;

Considérant les discussions du conseil municipal souhaitant renouveler le même montant que l'année passée pour 2024 sans augmentation pour cette année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'aide financière de 2023 et acquiescer à la demande de l'ordre de trois mille dollars (3 000,00\$).

125502-01-2024

16. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-AUX-CYGNES (ARLAC)

Considérant que l'Association des riverains du Lac-aux-Cygnés (ARLAC) demande une aide financière de six mille cinq cent dollars (6 500,00\$) ;

Considérant les discussions du conseil municipal souhaitant renouveler le même montant que l'année passée pour 2024 sans augmentation pour cette année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le montant de l'aide financière 2023 et d'acquiescer à la demande d'aide financière de l'ordre de quatre mille cinq cent dollars (4 500,00\$) qui sera réparti comme suit :

- Entretien des rues : 2 500,00\$



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

- Adhésion au Réseau de surveillance volontaire des Lacs (RSVL) pris en charge par la municipalité : 500,00\$
- Contribution au fonctionnement de l'ARLAC (Assurances, actions pour préserver la qualité du lac, sensibilisation, barrière) : 1 500,00\$

125503-01-2024

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISE AUX NORMES – INSTALLATION SEPTIQUE – LOT 4 698 992

Considérant que le propriétaire du lot 4 698 992 a fait une demande d'aide financière concernant la mise aux normes de son installation septique ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de verser l'aide financière au montant de deux mille cinq cent dollars (2 500,00\$) prévue au règlement 611-2022 au propriétaire du 30, petite route du 6^e Rang, Saint-Benoît-Labre.

125504-01-2024

18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISE AUX NORMES – INSTALLATION SEPTIQUE – LOT 4 698 300

Considérant que le propriétaire du lot 4 698 300 a fait une demande d'aide financière concernant la mise aux normes de son installation septique ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de verser l'aide financière au montant de deux mille cinq cent dollars (2 500,00\$) prévue au règlement 611-2022 au propriétaire du 150, route 271, Saint-Benoît-Labre.

125505-01-2024

19. ANNULATION – COMPTE À RECEVOIR

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler le compte à recevoir CRF2200273 d'un montant de deux cent soixante-cinq dollars (265,00\$) intérêts en sus.

125506-01-2024

20. CHEMIN DE LA CEINTURE – ESTIMATION POUR LE DÉPLACEMENT DES POTEAUX DE TELUS - ACCEPTATION

Considérant que pour l'avancement du projet de développement dans le chemin de la Ceinture, les poteaux de Telus doivent être déplacés ;

Considérant qu'une soumission concernant le coût de l'estimation des travaux a été reçue au montant de soixante-quatre mille cent soixante-dix dollars et vingt-huit cents (64 170,28\$), taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission d'estimation et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents nécessaires. Cependant, les conseillers souhaitent vérifier avec des sous-traitant pour l'obtention d'estimations plus basses.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

125507-01-2024

N° de résolution
ou annotation

21. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU RÉSEAU LOCAL – AIDE FINANCIÈRE 2023-2024 REÇUE

Attendu que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a versé une compensation de cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-quatorze dollars (133 694,00\$) pour l'entretien du réseau local pour l'année 2023-2024 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Benoît-Labre informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

125508-01-2024

22. AUTORISATION DE PAIEMENT – GARAGE DONALD BOUCHER INC.

Considérant que des réparations étaient nécessaires sur la pépene Caterpillar ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture au montant de quatre mille deux cent cinquante-deux dollars et deux cents (4 252,02\$), taxes incluses au Garage Donald Boucher inc.

125509-01-2024

23. COMPTE DU MOIS

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de deux cent vingt-cinq mille deux cent vingt-sept dollars et soixante-neuf cents (225 227,69\$) incluant les salaires bruts et d'autoriser leur paiement.

FACTURES PAYÉES	55 481,27 \$
FACTURES À PAYER	127 570,49 \$
SALAIRES BRUTS DU MOIS	42 175,93 \$
TOTAL	225 227,69 \$

125510-01-2024

24. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN FINANCIER ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES CULTURELS – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

Considérant que l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches vise à positionner la Chaudière-Appalaches comme région où la culture est moteur de dynamisme de vitalité et d'attractivité ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant que la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan (MRC) procède à un appel de projets pour une somme totale de trente mille dollars (30 000,00\$), dont un minimum de cinq mille dollars (5 000,00\$) et un maximum de dix mille dollars (10 000,00\$) par projet ;

Considérant que madame Peggy Vignola du service de loisirs de la municipalité de Saint-Benoît-Labre désire déposer une demande d'aide financière pour l'obtention d'une scène extérieure et un système d'éclairage et de projecteur subventionné à 100%, dont le coût serait d'environ huit mille dollars (8 000,00\$) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Peggy Vignola à déposer une demande d'aide financière pour l'obtention d'une scène extérieure ainsi que d'un système d'éclairage et de projecteur subventionné à 100% pour un coût approximatif de huit mille dollars (8 000,00\$).

125511-01-2024

25. DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – MUNICIPALITÉ DU LAC-POULIN

Considérant que la municipalité du Lac-Poulin nous a transmise sa résolution souhaitant notre appui pour sa demande de réfection de la route du Lac-Poulin auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité du Lac-Poulin dans sa demande de réfection de la route du Lac-Poulin auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD).

125512-01-2024

26. SERVICE DES INCENDIES – ACHAT DES IMMOBILISATIONS 2024 – AUTORISATION D'ACHAT AU DIRECTEUR INCENDIE

Considérant qu'à chaque année le directeur des incendies, monsieur Michel Boucher demande une résolution pour être autorisé à procéder aux achats des immobilisations prévues au budget 2024 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Michel Boucher à procéder aux achats des immobilisations et d'effectuer un suivi desdits achat avec la directrice générale et greffière-trésorière.

27. CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2023.

28. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

125513-01-2024

28.1 AVENANT 1 – MANDAT ENGLOBE – ANALYSE MINÉRALOGIQUE

Considérant que les études de caractérisation ont soulevée la présence de manganèse ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant qu'Englobe suggère de faire préparer une analyse minéralogique par le laboratoire Coalia de Thetford au coût de deux mille trois cent dollars (2 300,00\$), plus taxes incluant les honoraires d'Englobe pour le transfert de l'échantillon ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la modification du contrat avec Englobe et d'autoriser la firme à transmettre les échantillons au laboratoire et payer les honoraires afférant.

125514-01-2024

28.2 SOUFFLEUSE À NEIGE OTJ – ACCEPTATION DE SOUMISSION

Considérant que le service des travaux publics a obtenu trois (3) soumissions pour l'achat d'une nouvelle souffleuse à neige pour la patinoire ;

Considérant que la plus basse soumission reçue est celle d'Armand Lapointe Équipement pour un montant de trois mille six cent vingt dollars et cinquante-six cents (3 620,56\$), taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission d'Armand Lapointe Équipement au montant de trois mille six cent vingt dollars et cinquante-six cents (3 620,56\$), taxes incluses.

29. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun conseiller n'a eu de comité au courant du mois passé.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 19 h 56 à 20 h 22. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

125515-01-2024

31. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 22.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Jean-Marc Doyon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.



JEAN-MARC DOYON, MAIRE



CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE